26 juin : une nuit de prière pour les victimes de la torture

Chaque année, l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT) propose aux chrétiens de toutes confessions de devenir veilleurs, au cours d'une nuit de prières à l'intention de ceux qui, partout dans le monde, sont torturés. Cette chaîne de prière mondiale est un événement œcuménique unique, une action tout à la fois individuelle et collective. Depuis 2006, plus de 180 victimes ont été soutenues au cours de cet événement.

Illustration pour la nuit des veilleurs 2024

L'Assemblée générale des Nations unies a proclamé la date du

26 juin Journée internationale de soutien aux victimes de la torture, afin d'assurer l'application de la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Il s'agit donc d'une date clé pour le mouvement international de l'ACAT (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture). L'idée de la Nuit des Veilleurs, lancée en 2006, est de créer une chaîne internationale de personnes se recueillant pour les victimes. Lors d'événements organisés près de chez eux, ou seuls en tout autre lieu, ils accompagnent les actions de plaidoyer et les relaient jusqu'au cœur de Dieu, dans une nuit où la prière se fait cri. Un cri mobilisateur.

Cette 19ème édition, qui marque également l'anniversaire des 50 ans de l'ACAT, rassemble chrétiens du monde entier et sympathisants de toutes générations, engagés dans la défense des droits humains. Pour cette nouvelle Nuit des Veilleurs, l'ACAT propose le thème suivant : « Graĉe au Christ, la vie a vaincu la mort » en s'appuyant sur le message de l'apoȓre Paul « oˆmort, ou`est ta victoire ? » (I Corinthiens 15. 55)

Depuis 2006, ce sont plus de 180 défenseurs et défenseures des droits qui ont été mis en valeur et soutenus par les membres ou des sympathisants de l'ACAT-France. Plusieurs types d'actions sont possibles, mais les plus fréquentes consistent à organiser ou participer à des veillées le 26 juin dans des lieux de cultes, ou en plein air, à toute heure de la journée, à le faire savoir en inscrivant cette action dans un formulaire disponible sur le site www.nuitdesveilleurs.fr ; à allumer une bougie virtuelle avec votre prénom et la ville où vous habitez ; à écrire un message de soutien sur carte postale qui parviendra aux défenseurs et défenseures des droits soutenus.

La torture fait partie des pires manifestations du mal

Celui qui est engagé dans le combat contre la pratique de la

torture se sent parfois dans le doute et déboussolé. Une force en lui le pousse cependant à persévérer : il sait que Dieu sera avec lui dans le combat difficile qu'il doit mener contre les puissants, afin d'arracher la victime injustement condamnée à ses bourreaux et lui rendre le plein respect de sa dignité.

Quelques-unes des victimes de torture soutenues par l'ACAT

Pour cette année, les victimes d'injustices et de tortures que l'ACAT-France soutient sont Floriane Irangabiye, Jean-Rémy Yama, Kenia Hernandez, Yonny Ronay, Prageeth Eknaligoda, Nguy Thi Khanh, Jalal,Abdullah, Yousef, Hassan, Ali Jaffar,Jawad, Ali Hassan, Mahdi, Mohamed Ramadan et Hussein Ali Moosa.

Elles sont menacées, battues, emprisonnées, mises au secret, pour leurs engagements politiques, leurs convictions, leur volonté de défendre les plus démunis, au péril de leur vie.

Le 26 juin, soutenez les, dites-leur qu'on ne les oublie pas, priez pour elles et pour eux, et écrivez-leur.